

*L'épidémie due au coronavirus Covid 19 nécessite d'adapter les conditions d'accueil des élèves et les conditions de travail des personnels aux consignes édictées par les autorités sanitaires et à des mesures de prévention complémentaires.*

# Protocole sanitaire de réouverture

École des 3 Pommes

SERCUS



## SOMMAIRE

Les mesures d'hygiène

Modalités d'accueil

Modalités dans les classes

Matériel scolaire

Récréations

Péri scolaire

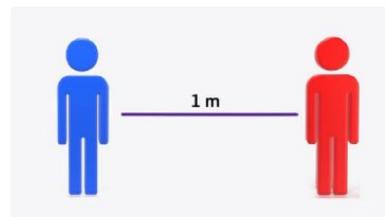
Entretien des locaux

Enfants atteints

Informations diverses

## Les mesures d'hygiène :

Les mesures habituelles d'hygiène doivent être renforcées afin de limiter la propagation du virus.



Il convient notamment de :

- porter un masque (pour les adultes) : recommandé pendant toutes les situations, et obligatoire dans les situations où la distanciation risque de ne pas être respectée (avec les plus jeunes, durant la circulation dans la classe ou l'établissement, les récréations). Les enfants à partir du CP peuvent également porter un masque. Ce dernier devra être fourni néanmoins par les parents.
- aérer les locaux : Les salles de classe et autres locaux occupés pendant la journée sont aérés le matin avant l'arrivée des élèves, pendant chaque récréation, au moment du déjeuner et le soir pendant le nettoyage des locaux.
- appliquer au maximum les gestes barrières demandés par le Ministère de la Santé



En tant que parent, votre rôle est l'explication de ces gestes barrières à votre enfant, avant son retour à l'école.

- Le lavage des mains doit être réalisé:
  - Avant de rentrer en classe, notamment après l'accueil et les récréations;
  - Avant et après chaque repas ;
  - Avant d'aller aux toilettes et après y être allé;
  - Après s'être mouché, avoir toussé, avoir éternué

Il faudra donc veiller à la disponibilité de :

- mouchoirs à usage unique : chaque famille fourni un paquet à son enfant.
- poubelles munies de sacs
- savon liquide dans les sanitaires > *Vérifier la disponibilité régulière et le remplissage des distributeurs*
- gel hydroalcoolique pour les moments où les lavabos ne seraient pas utilisables
- serviettes en papier à usage unique > *Vérifier la disponibilité régulière et le remplissage des distributeurs*
- lingettes désinfectantes virucides pour nettoyer certains objets quand cela est nécessaire (jeux de la classe, tables...)

## Des modalités d'accueil particulières des familles et des élèves

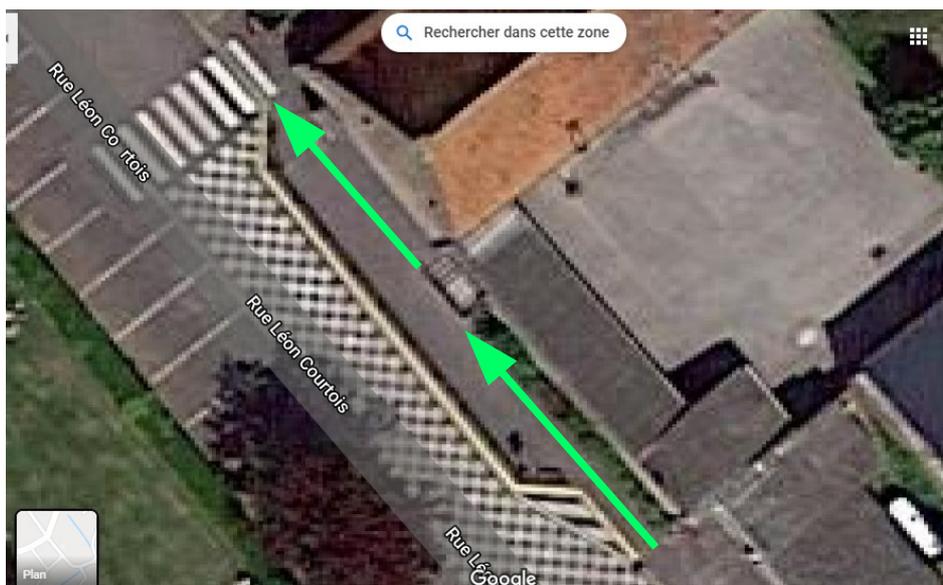
L'accueil des élèves est organisé afin de permettre au maximum de respecter la distanciation sociale. Les parents, même d'élèves de maternelles, ne seront pas autorisés à rentrer dans l'école. Les enfants fréquentant la garderie devront respecter les mêmes règles que les autres.

Il sera demandé aux élèves de conserver une distance d'un mètre minimum entre eux. Les enfants iront directement dans leur classe, à leur place avant d'aller se laver une première fois les mains chacun leur tour. Les élèves de M. Bertheloot iront se laver les mains dans les WC sous le préau puis attendront que tous les enfants soient arrivés. En attendant de pouvoir rentrer en classe pour les CM, les enfants ne devront pas se rassembler et conserver cette distanciation sociale. Au moment de rentrer en classe, ils n'iront pas se ranger mais attendront que le maître les appelle pour rejoindre leur table.

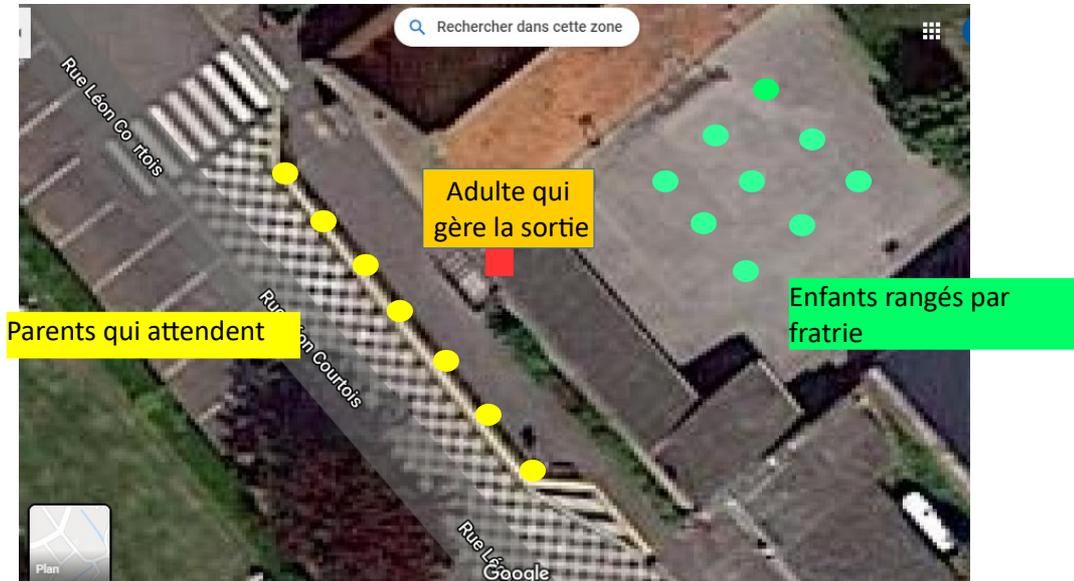
Une entrée échelonnée sera mise en place selon les modalités suivantes, selon un sens de circulation défini.

	<b>Maternelles</b>	<b>CP CE1 CE2</b>	<b>CM1 CM2</b>	<b>Fermeture</b>
<b>Accueil matin</b>	8h50	9h	9h10	9h20
<b>Sortie du midi</b>	12h			
<b>Accueil après-midi</b>	13h20	13h30	13h40	13h50
<b>Sortie après-midi</b>	16h30			

S'il est impossible aux fratries de venir de manière séparée, elles sont autorisées à arriver en même temps que l'horaire du plus jeune des enfants. Les familles sont invitées à respecter cet horaire avec beaucoup de sérieux, et ce pour des raisons évidentes de distanciation sociale et afin d'éviter tout attroupement aux abords de l'école.



Pour la sortie, pas de sortie échelonnée. Les parents attendront contre la rambarde et le directeur appellera les enfants au fur et à mesure. Ces derniers se seront positionnés par avance sur le marquage prévu au sol dans la cour. Un marquage au sol sera effectué à l'extérieur de l'école. Les familles sont invitées à respecter ces marquages.



Il est tout à fait envisageable de fonctionner par un dépôt et un retrait « drive » de votre enfant sans sortir de votre voiture.

Il est demandé aux familles de s'engager à prendre la température des enfants **chaque matin avant de les amener à l'école. Si des symptômes ou de la fièvre (dès 37,8°C) surviennent chez l'enfant, il ne doit pas se rendre à l'école. De même en cas d'apparition de symptômes évoquant un Covid-19 dans la famille.**

### Modalités dans les classes

L'installation au sein de la classe devra permettre obligatoirement de respecter les contraintes d'éloignement. Par conséquent, il conviendra d'espacer les élèves d'au moins un mètre de part et d'autres.

Nous ne pourrons accueillir que **15 élèves maximum par classe, 10 en maternelle. (sous réserve qu'offre l'espace suite à notre aménagement des classes lors de la pré-rentrée des enseignants le 11 mai).**

Pour respecter ces mesures, nous pouvons décider qu'un élève de CM par exemple fasse son travail dans une autre classe pour des raisons de répartition d'effectifs.

Les déplacements seront limités au strict minimum et respecteront les règles de distanciation, des couloirs de circulation pourraient être définis. L'enseignant privilégiera une explication à distance au tableau plutôt qu'une explication individuelle sur cahier. Pour le retour des récréations, les premiers enfants qui rentreront en classe seront ceux les plus éloignés de la porte d'entrée. Pour sortir de classe, ce

sera l'inverse. Dans la mesure du possible, les portes des salles devront rester ouvertes pour éviter de toucher les poignées. Les manteaux, s'il y a, seront à positionner sur le dossier des chaises.

Le peu d'élèves dans l'école nous permet d'organiser un accueil à la journée, sans système de rotation pour le moment. Néanmoins, l'équipe enseignante se réserve la possibilité de le faire si jamais elle se rendait compte que le besoin se faisait sentir.

Afin de préserver au maximum la continuité pédagogique de tous les élèves, voici l'organisation retenue par niveau :

Maternelles	CP / CE1 / CE2	CM1 / CM2
Mise en ligne du travail sur le site de l'école	Envoi du travail par mail	Envoi du travail par mail
Travail en classe ou à la maison sur les notions envoyées.	Travail en classe ou à la maison sur les notions envoyées.	Travail en classe ou à la maison sur les notions envoyées.
La classe virtuelle ne pourra être maintenue.	Créneau possible en classe virtuelle pour les enfants à la maison.	Créneau possible en classe virtuelle pour les enfants à la maison.

Cette organisation pourrait être amenée à être modifiée si nécessaire est par la suite.

### Le matériel scolaire

Le matériel personnel doit être apporté par l'élève (trousse équipée, cahiers etc.), et conservé ensuite dans son sac.

Il ne doit pas être partagé, et l'élève n'a plus accès au matériel collectif. Le transfert d'objets ou de matériels entre le domicile et l'école doit être limité au strict minimum.

Si besoin, du matériel (feuilles, supports...) peut être distribué aux élèves mais il ne sera alors récupéré que plus tard, les élèves devront déposer leur travail sur une table dédiée.

En cas d'utilisation des tablettes de l'école, il est nécessaire d'en prévoir une par élève et de s'assurer de la désinfection des écrans entre chaque changement d'utilisateur à l'aide de lingettes désinfectantes virucides.

### Les récréations.

De nouvelles modalités de récréation sont également à prévoir.

Les récréations sont organisées afin de les décaler par classe selon le planning suivant :

<b>CM1 - CM2</b>	<b>CP-CE1-CE2</b>	<b>Maternelles</b>
10h20-10h35	10h35-10h50	10h50-11h20
14h45-15h	15h-15h15	15h15-15h30

Lors des déplacements, il faudra veiller à ce que les élèves ne se croisent pas.

Durant les récréations, il convient de veiller à respecter les distances de sécurité, d'interdire les jeux de contact et tous ceux qui impliquent de se passer des objets. De ce fait, l'enseignant pourrait être amené à réaliser des récréations dirigées avec des jeux collectifs sans contact proposés. (exemple : 1 2 3 soleil, corde à sauter, ...)

Si le temps ne permet pas une sortie en extérieur, la récréation peut devenir un temps calme dans la classe.

Avant de quitter la classe, l'enseignant veillera à aérer la salle en grand en permettant une circulation de l'air la plus large possible.

L'utilisation des toilettes devra se faire en respectant les mesures de distanciation, de manière échelonnée dans le temps et pas que sur le temps de récréation. Les maternelles et les CP/CE1/CE2 utiliseront les sanitaires de leur classe. Les CM1 et CM2 utiliseront les sanitaires du préau.

### Le service de restauration/ de garderie.

La municipalité a décidé de garder le service de restauration dans le réfectoire. Les enfants seront installés à table, selon les règles de distanciation sociale, jamais en face l'un de l'autre. Les élèves veilleront à conserver leur verre et leurs couverts et à ne surtout pas toucher ceux des autres. Un service de garderie sera assuré aux heures habituelles, organisé en fonction des gestes barrières.

A l'heure actuelle, pour la cantine, la municipalité est en attente d'une réponse de la société qui gère la restauration. Si aucune réponse n'est fournie avant le 11 mai, un système de repas apporté par les enfants sera mis en place.

### Entretien des locaux

Les procédures de nettoyage et d'entretien des locaux doivent être considérablement adaptées et renforcées.

Il convient tout particulièrement de veiller :

- Aux zones sensibles : sanitaires, cuvettes, boutons de chasse d'eau, poignées de porte, robinets...
- À l'ensemble des meubles utilisés par les élèves (tables et chaises)

Une périodicité de nettoyage désinfection quotidienne est nécessaire.

Tous les midis, une désinfection des zones sensibles aura lieu.

Le protocole sanitaire national définit les règles à respecter quant aux produits à utiliser.

## Enfants atteints

### **En cas de survenue d'un ou plusieurs symptômes chez un élève**

Les symptômes évocateurs sont :

toux, éternuement, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, sensation de fièvre, etc.

### **Conduite à tenir**

❖ Isolement immédiat de l'élève avec un masque pour les enfants en âge d'en porter dans une pièce dédiée permettant sa surveillance dans l'attente de son retour à domicile ou de sa prise en charge médicale. Respect impératif des gestes barrière. En cas de doute, contacter un personnel de santé de l'éducation nationale.

❖ Appel sans délai des parents/responsables légaux pour qu'ils viennent chercher l'élève en respectant les gestes barrière.

❖ Rappel par le directeur de la procédure à suivre par les parents à savoir : éviter les contacts et consulter le médecin traitant qui décidera de l'opportunité et des modalités de dépistage de l'élève le cas échéant. Un appui de du médecin ou de l'infirmier de l'éducation nationale pourra être sollicité si les parents/responsables légaux sont en difficulté pour assurer cette démarche de prise en charge.

❖ Nettoyage approfondi de la pièce où a été isolée la personne après un temps de latence de quelques heures.

❖ Poursuite stricte des gestes barrière.

## Informations diverses

Si un élève ne respecte pas, volontairement, les gestes barrières, un rappel à l'ordre lui sera fait et la famille sera contactée. En cas de récidive, une exclusion sera prononcée.

Si une famille, qui ne souhaitait pas remettre son enfant pour le reste de l'année, change d'avis, elle devra faire une demande écrite (mail) au directeur afin que l'enfant puisse être accueilli à la prochaine rentrée possible (toutes les semaines à partir du 25 mai). Cette demande devra être formulée au moins 3 jours avant la reprise de l'enfant, et ce afin de pouvoir réorganiser les classes si besoin.

Enfin, toute famille souhaitant le retour de son enfant à l'école, est tenue de respecter les différents points de ce protocole de réouverture de l'école.

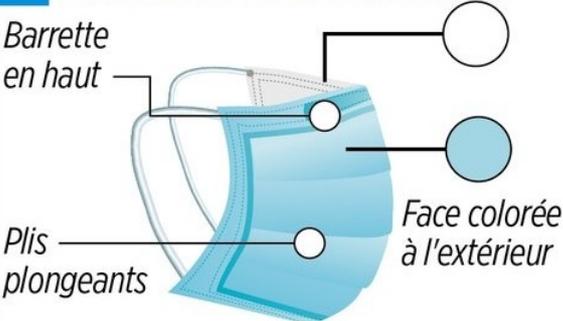
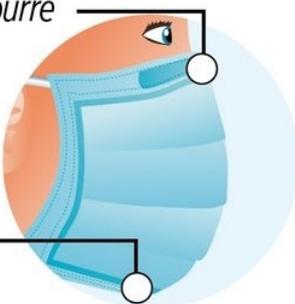
# Annexe

## Le port du masque

Dans tous les cas le port d'un masque complète les gestes barrières mais ne les remplace pas. Le masque n'est efficace que s'il est associé à un lavage des mains fréquent à l'eau et au savon ou avec une solution hydroalcoolique et en complément des gestes barrières.

Les masques utilisés doivent être **des masques à usage unique**, avec **une durée maximale d'usage de quatre heures**.

Il est important de savoir utiliser et éliminer un masque correctement.

<p><b>1. Se laver les mains</b></p> 	<p><b>2. Prendre un seul masque</b></p>  <p>Par sa partie centrale externe</p>
<p><b>3. Respecter le sens de pose</b></p>  <p>Barrette en haut</p> <p>Plis plongeants</p> <p>Face colorée à l'extérieur</p>	<p><b>4. Ne toucher que les extrémités des rubans</b></p> 
<p><b>5. Bien positionner le masque</b></p>  <p>Placer le côté rembourré de la barrette sur la bosse du nez</p> <p>Le bas du masque sous le menton</p>	<p><b>6. Ajuster la bande pour le nez</b></p>  <p>⚠</p> <p>Après avoir bien positionné votre masque, ne le touchez plus</p>

Lorsque l'on porte un masque, il faut éviter de le toucher ou de le déplacer. Si on touche un masque usagé ou après l'avoir retiré, il faut ensuite se laver les mains au savon ou au gel hydroalcoolique.

Pour enlever un masque, il faut se laver les mains auparavant puis le retirer par derrière (ne pas toucher le devant du masque). Ensuite, il faut le jeter immédiatement dans une poubelle fermée. Enfin, il faut se laver les mains au savon ou à l'aide d'une solution hydroalcoolique.